



MASTER 1 MENTION DROIT PUBLIC

CONVOCATION AUX EXAMENS DE DELESTAGE FEVRIER 2017

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques

Ce délestage concerne le 1^{er} semestre. L'étudiant peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en juin.

**Le délestage est cependant obligatoire pour les étudiants boursiers.
Les notes obtenues seront affectées à la session de juin.**

EPREUVES ECRITES :

Elles ont lieu au Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger

La carte d'étudiant 2016/2017 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé de se faire connaître avant le 16 janvier 2017 au secrétariat du Centre Audiovisuel.

1^{er} semestre

Droit des collectivités territoriales	Jeudi 16/02/2017	9h30-12h30	Amphi 2
Droit du service public	Vendredi 17/02/2017	9h30-12h30	Amphi 2
Droit européen des affaires	Vendredi 17/02/2017	14h30-15h30	Amphi 1

Aucun document autorisé

Les oraux auront lieu entre le 14 et le 23 février 2017 (sous réserve).

La répartition des jurys d'oraux sera communiquée courant janvier.